

Projet Peel

Aperçu du projet

Contexte

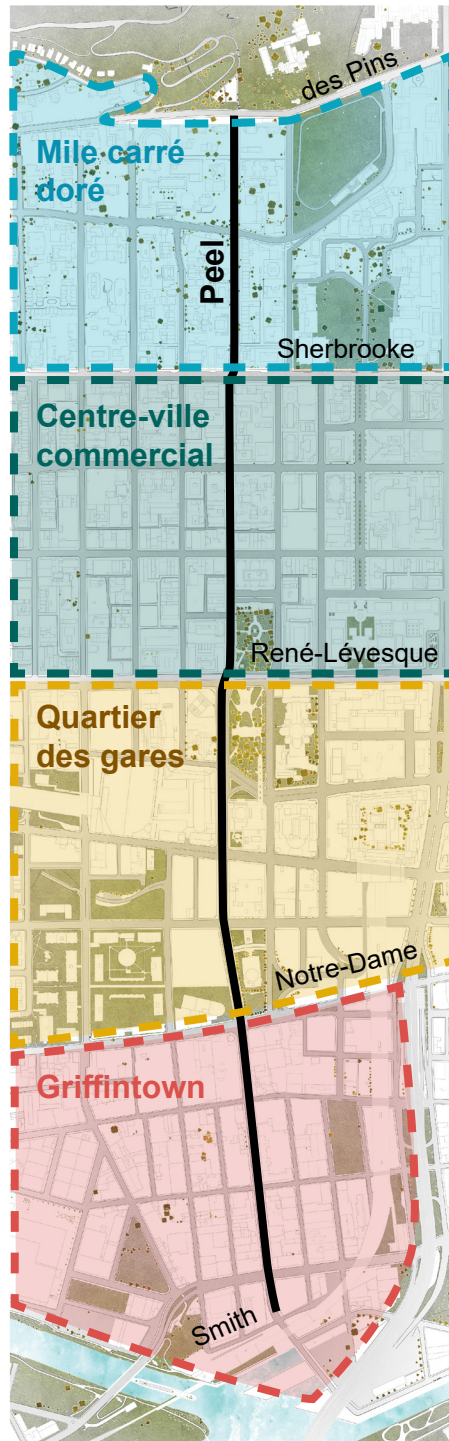
La rue Peel est un axe important qui relie, de façon continue, le canal de Lachine et le parc du Mont-Royal et qui contribue énormément à la vie et à la prestance du centre-ville. Elle s'étire sur 2,4km et traverse plusieurs quartiers à vocations différentes, dont le Mile carré doré, le centre-ville, le Quartier des Gares et Griffintown. De parts et d'autres, nous y retrouvons des commerces dynamiques, des bureaux, des pôles d'éducation, des milieux résidentiels denses et des lieux publics à forte valeur patrimoniale.

Planification urbaine

L'avenir de la rue Peel fait l'objet de réflexions et d'études approfondies de longue date. La Ville planifie de nombreuses interventions dans les secteurs qui entourent la rue Peel, via les documents suivants :

- Plan de transport (2008) ;
- Programme particulier d'urbanisme : secteur Griffintown (2013) ;
- Programme particulier d'urbanisme du Quartier des Gares (2015) ;
- Stratégie centre-ville : soutenir l'élan (2017).

Ces documents concernent des territoires différents et ont des objectifs spécifiques. Cependant, ils ont un point commun : ils reconnaissent l'importance de la rue Peel. La rue Peel est cruciale pour la mobilité du centre-ville et est une destination extrêmement fréquentée, notamment par les piétons. Son réaménagement nécessite de répondre à une grande diversité de besoins.



Quartiers traversés par la rue Peel

Le projet

Le projet de la rue Peel, entre la rue Smith et l'avenue des Pins, consiste à remplacer les infrastructures souterraines vétustes et à réaménager le domaine public. Ces travaux essentiels et urgents sont une opportunité unique de repenser l'aménagement de la rue Peel pour créer un lieu convivial répondant aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Objectifs

Suite à plusieurs consultations, à l'adoption par le Comité exécutif et considérant l'ensemble des projets prévus au centre-ville, la Ville de Montréal souhaite dans la rue Peel :

1. Refléter par un **aménagement bonifié de l'espace public** l'importance de la rue Peel comme **axe institutionnel et commercial principal**, reliant et mettant en valeur les différents quartiers du centre-ville ouest ;
2. Proposer un **domaine public plus accueillant et plus propice à la socialisation pour les usagers et les riverains actuels et futurs**, dans un contexte de densification, d'éclosion d'un pôle d'innovation et d'augmentation de la population résidente ;
3. Favoriser les **déplacements actifs et collectifs** en augmentant leur confort, et en particulier pour les piétons ;
4. Profiter de ces travaux de réaménagement du domaine public pour **remplacer les infrastructures souterraines et réseaux techniques urbains** vieillissants.

Projet Peel

Infrastructures et échéancier des travaux

Le projet de la rue Peel, entre la rue Smith et l'avenue des Pins, consiste à réaménager le domaine public et remplacer les infrastructures souterraines, incluant les réseaux techniques urbains (RTU). Ces derniers comprennent les infrastructures de Bell, d'Énergir et de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM). Le projet est divisé en quatre secteurs (lots A, B, C, D) afin de pouvoir séquencer les phases de réalisation en s'intégrant aux autres projets de la Ville de Montréal.

Travaux effectués

Certains travaux ont déjà été effectués dû à des bris importants des infrastructures ou pour répondre aux besoins croissants des quartiers adjacents.

2015

- Reconstruction de l'égout unitaire entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve
- Reconstruction de conduites d'eau secondaires entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke

2017

- Déplacement d'un collecteur
- Reconstruction de conduites d'eau et d'égout entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine

2017

- Reconstruction de conduites d'eau principale et secondaires, de conduites d'égout, et d'un collecteur

Travaux du projet

2018 - 2019

- Aqueducs et égout à reconstruire ou à réhabiliter
- Mise à niveau des RTU de Bell, d'Énergir et de la CSEM
- Nouvel aménagement des trottoirs et de la chaussée

2022 - 2023

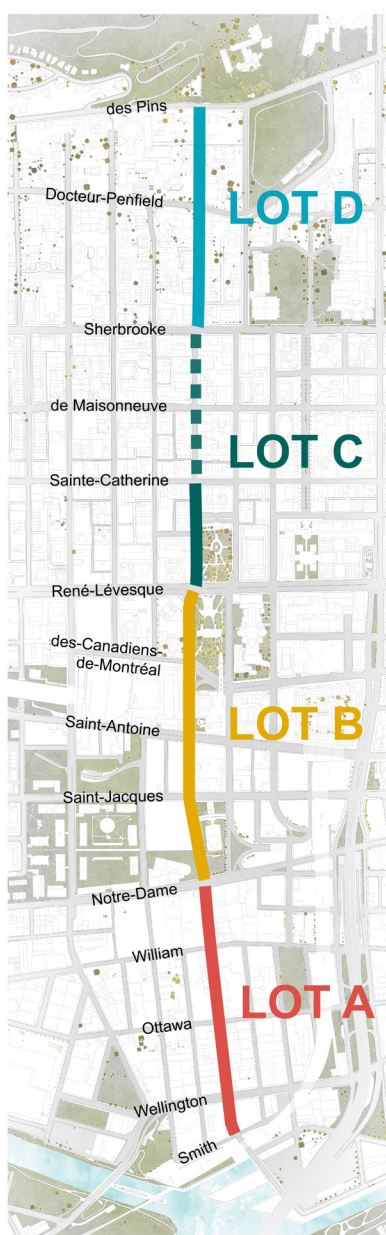
- Aqueduc et égout à reconstruire entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine
- Mise à niveau des RTU
- Nouvel aménagement à déterminer

2019 - 2021

- Aqueduc et égouts à reconstruire et réhabiliter
- Mise à niveau des RTU d'Énergir et de la CSEM
- Nouvel aménagement des trottoirs et de la chaussée
- Ajout de pistes cyclables

2020 - 2021

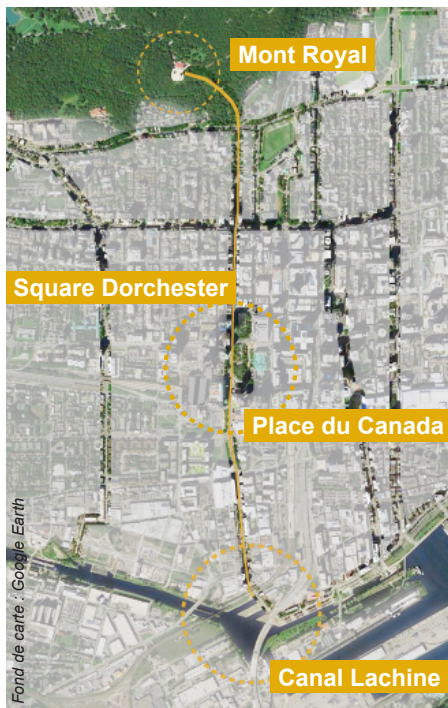
- Mise à niveau des RTU de Bell et de la CSEM
- Nouvel aménagement des trottoirs et de la chaussée
- Ajout de pistes cyclables



Organisation du projet

Projet Peel

Patrimoine et aménagement



Lien entre les grands attraits patrimoniaux

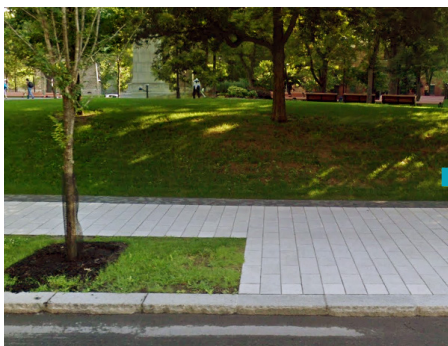
Lieux patrimoniaux

La rue Peel lie directement plusieurs lieux patrimoniaux importants, dont le mont Royal et le canal de Lachine, en passant par le Square Dorchester et la Place du Canada. Ces derniers bénéficient d'ailleurs d'un projet de mise en valeur patrimoniale afin d'améliorer leur aménagement pour assurer leur pérennité autant dans le tissu urbain du centre-ville que dans l'imaginaire collectif des montréalais.

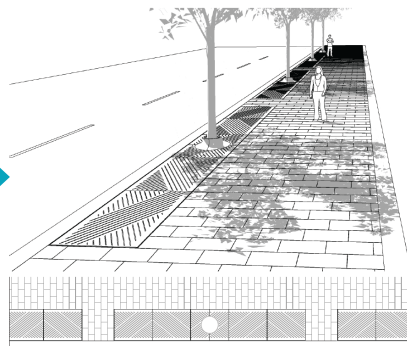
Découvertes archéologiques

Les interventions archéologiques effectuées dans le cadre du réaménagement de la chaussée de la rue Sherbrooke en 2016 et 2017 ont permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation villageoise associée aux Iroquoiens du Saint-Laurent. Une série de datations au radiocarbone indique que le site était vraisemblablement occupé entre les années 1400 et 1500. Les trouvailles des fouilles archéologiques consistent principalement en de la poterie, des outils en os et en pierre, et ont même des traces de foyer ainsi qu'une sépulture humaine.

Afin de mettre en valeur ces découvertes, la Ville intègre au réaménagement de la rue Peel des éléments commémoratifs, célébrant l'histoire iroquoise. Pour ce faire, elle travaille étroitement avec la communauté de Kahnawà:ke, s'inscrivant ainsi dans la démarche de réconciliation débutée en 2016.



Aménagement devant la Place du Canada



Aménagement de trottoir proposé



Exemples de tessons de poterie découverts

Aménagement

La rue Peel sera bonifiée de trottoirs élargis à l'image de ceux qui se retrouvent en bordure du Square Dorchester et de la Place du Canada. Composés de pavés de béton et de bordures de granite, ils accueilleront près d'une centaine d'arbres dans des fosses d'arbres élargies dans un effort de verdissement, de réduction des îlots de chaleurs et de captation des eaux de ruissellement.

Les grilles d'arbres en fer de fonte représentent le premier élément d'aménagement commémoratif des découvertes archéologiques sous la rue Peel et de la présence des Premières Nations dans le territoire montréalais. Ces grilles installées tout au long de la rue reprendront le même motif que celui figurant sur les poteries retrouvées sur le site, créant une signature visuelle unique et continue.

Projet Peel

Réseaux de mobilité



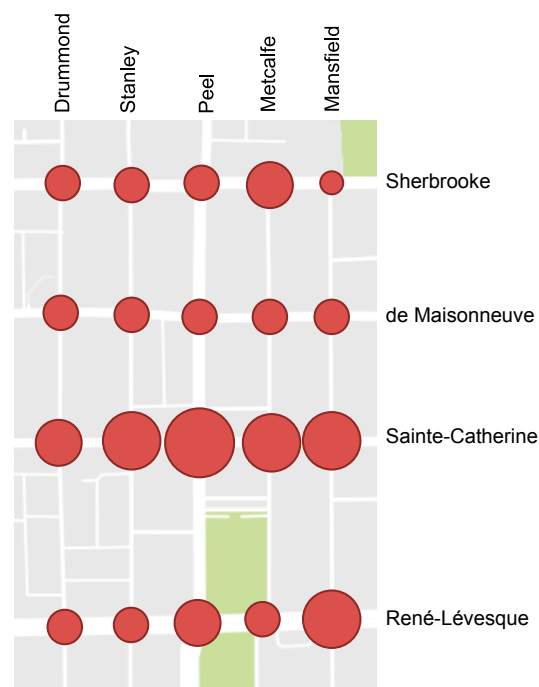
Lieux publics du centre-ville reliés par la rue Sainte-Catherine

Un centre-ville de plus en plus piéton

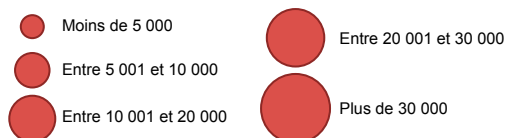
La ville de Montréal est en pleine croissance et ce, surtout dans son centre-ville. Le Quartier des gares et Griffintown vont accueillir jusqu'à 30 000 nouveaux résidents grâce aux nombreux développements résidentiels en cours ou prévus. Cet accroissement majeur du nombre de résidents, dont une forte majorité de piétons dans un secteur déjà très achalandé, justifie la nécessité d'améliorer l'espace réservé aux piétons et aux cyclistes.

Le croisement des rues Peel et Sainte-Catherine est une des intersections les plus traversées de la ville. Ici et sur la longueur de la rue Peel, la largeur des trottoirs est insuffisante considérant le nombre important de piétons qui les empruntent et le sera davantage suivant la densification prévue. D'ailleurs, certains corridors de marche ont une largeur de moins de 1,8 m, soit moins que la largeur minimum requise par les critères d'accessibilité universelle, ainsi, deux personnes ne peuvent y marcher confortablement côte à côte. Un élargissement systématique des trottoirs est à privilégier, surtout dans un contexte où le coeur de la ville, par la voie du renouvellement urbain retrouvé dans les projets Sainte-Catherine et McGill Collège, devient de plus en plus piéton.

Le projet Peel a l'objectif d'améliorer l'aménagement du domaine public afin de souligner le caractère commercial et institutionnel de la rue, tout en fournissant un milieu urbain à l'échelle humaine qui est accessible et attrayant. Un des moyens pour atteindre cet objectif est le verdissement de la rue. La plupart des tronçons de la rue Peel ont un indice de canopée de moins de 10 %. Alors que la Ville vise atteindre un indice de canopée de 25 % sur l'ensemble de son territoire en 2025, il est nécessaire d'élargir cet effort de verdissement à tous les espaces publics, notamment aux rues.

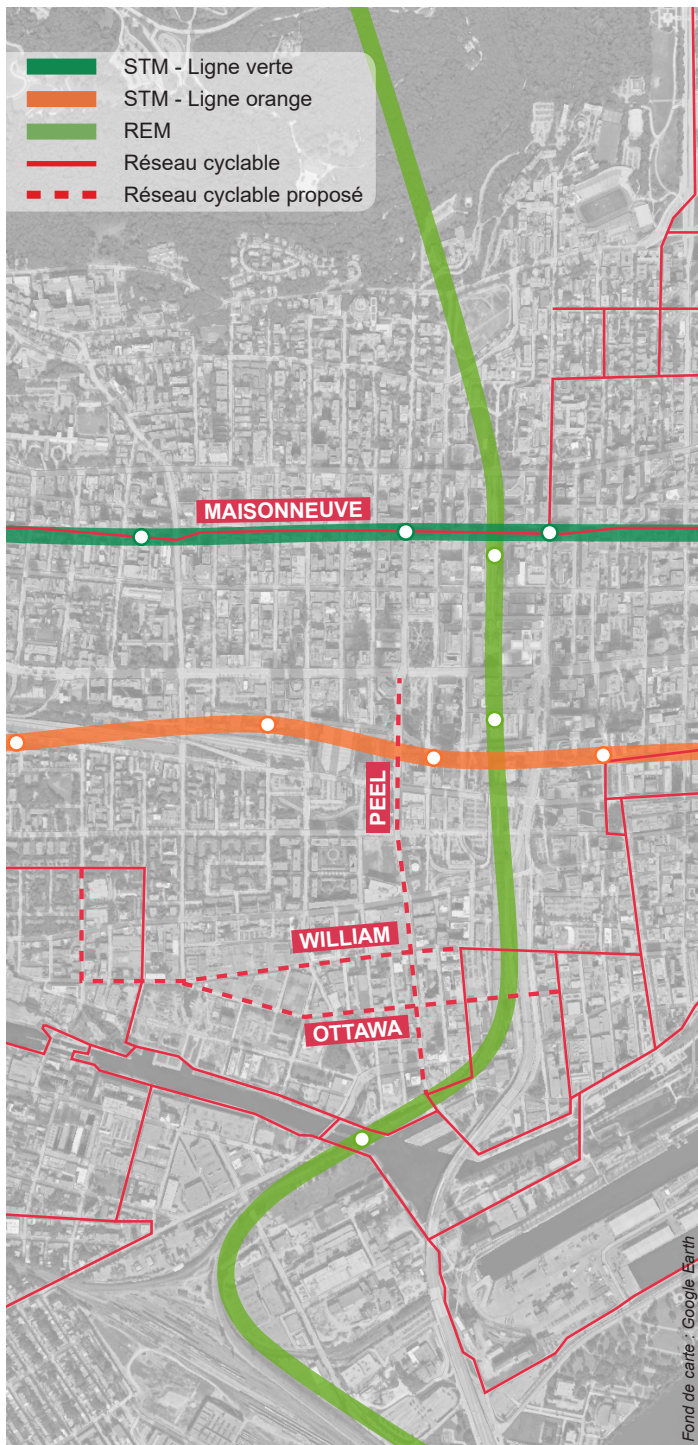


Nombre de piétons sur 8h en semaine :
6-9h, 11-13h, 15-18h



Projet Peel

Réseaux de mobilité



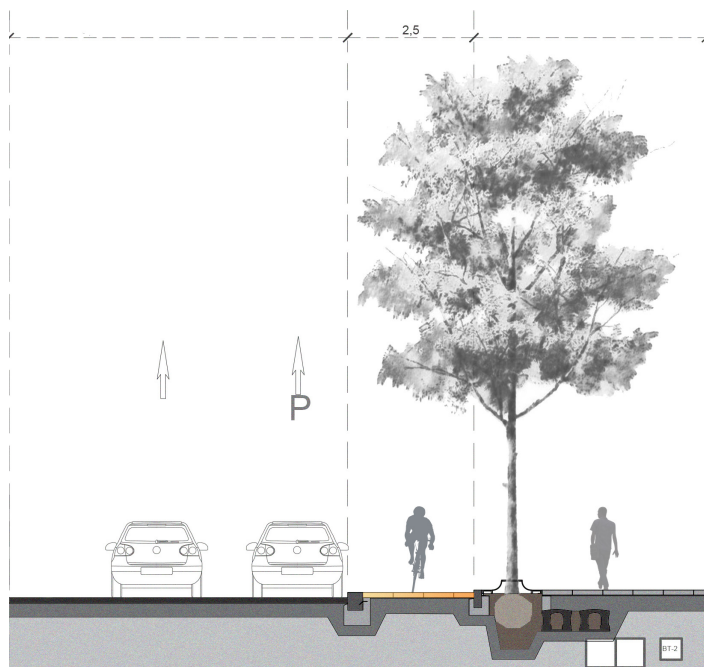
Réseaux structurants et réseau cycliste du centre-ville

Compléter le réseau cyclable

Une analyse du réseau cyclable du centre-ville montre clairement l'absence d'un lien cyclable nord-sud. Dans cette optique, la rue Peel est bien positionnée pour accueillir une telle infrastructure afin d'offrir aux cyclistes un parcours sécuritaire reliant la piste cyclable du boulevard de Maisonneuve et celle qui longe le canal de Lachine. Elle représente déjà un axe important qui relie les différents quartiers et points d'intérêt du centre-ville.

Tel que planifié par de nombreux plans et politiques, le projet de la rue Peel prévoit implanter deux pistes cyclables unidirectionnelles surélevées entre la rue Smith et le boulevard René-Lévesque. C'est-à-dire, une piste de chaque côté de la rue, où les cyclistes roulent dans le sens de la circulation.

Entre les boulevards René-Lévesque et de Maisonneuve, la chaussée rétrécit considérablement et rend impossible l'inclusion de tous les usages qui sont prévus. Une analyse plus approfondie qui s'appuie, entre autre sur une consultation auprès des riverains et citoyens, est nécessaire pour élaborer un scénario de réaménagement qui combine au mieux les besoins et attentes de l'ensemble des usagers.



Coupe du concept de piste cyclable unidirectionnelle surélevée